

<https://www.lannion-pleumeur.catholique.fr/LE-SYNODE-DE-2015-SUR-LA-FAMILLE.html>



# **LE SYNODE DE 2015 SUR LA FAMILLE - LES GROUPES DE REFLEXION : une bonne mobilisation trégorroise .**

- Accueillir - La vie de la paroisse - Témoignages -  
Date de mise en ligne : samedi 16 mai 2015

---

**Copyright © Paroisse de la Bonne Nouvelle - Tous droits réservés**

---

LE SYNODE DE 2015 SUR LA FAMILLE - LES GROUPES DE REFLEXION : une bonne mobilisation trégorroise .



- **Synthèse des rapports**

1 - Le rappel de la démarche de consultation

2 - Quelques appréciations sur la démarche

3 - La présentation des rapports des groupes

4 - Conclusion

## **La démarche de consultation**

Pour préparer le Synode d'octobre 2015, dont le thème est : « La vocation et la mission de la famille dans l'Eglise et dans le monde contemporain », les chrétiens ont été invités « à une large consultation », qui devait déboucher sur une synthèse nationale, puis l'ensemble des synthèses permettra la constitution de *l'Instrumentum laboris* du Synode. Monseigneur Pontier, le président de la Conférence des évêques de France, indiquait : « Ce temps entre les deux sessions du synode est une grande chance pour permettre aux communautés de nos diocèses de réfléchir et de partager sur la famille, « sa vocation et sa mission dans le monde contemporain ». Il y a là certainement une occasion de manifester le visage d'une « Eglise en sortie » ». Il s'agit tout particulièrement de réfléchir, approfondir et parfois repenser nos pratiques pastorales familiales diocésaines ».

Quatre thèmes faisaient chacun l'objet d'une question principale et de sous-questions proposées par le Vatican.

- *Comment progresser dans l'éducation affective, relationnelle et sexuelle des jeunes ?*
- *Quels constats faisons-nous et quelles améliorations sont envisageables dans ce que nous voyons de la préparation au mariage ?*
- *Comment permettre un meilleur soutien des couples tout au long de leur vie conjugale ?*
- *Comment mieux entendre et accompagner les couples et les personnes vivant dans des situations difficiles ou douloureuses ?* Un thème supplémentaire a été travaillé à Tréguier
  
- *La vocation et la mission de la famille dans l'Eglise et dans le monde. Vieillesse et fin de vie.* Au total, 7 groupes de réflexion ont fonctionné : 5 à Tréguier et 2 à Lannion, soit un total de 50 participants.

Le temps de travail des groupes s'est étalé sur un peu plus d'un mois, puis les rapports ont été transmis - tels qu'ils ont été réalisés - à Monseigneur Moutel les 2, 8 et 10 avril.

## **Quelques appréciations sur la démarche**

Dès la connaissance de la proposition de consultation, de nombreuses personnes ont exprimé leur satisfaction d'entrer dans la démarche. A Tréguier, la majorité des participants est issue du parcours de théologie sur la famille. Le public fut

assez nombreux lors des réunions de lancement...Ce genre de témoignage a été entendu : « On nous donne la parole, nous avons l'opportunité de nous exprimer, saisissons-là...le sujet est très important et nous nous sentons concernés ».

Assez vite, quelques commentaires ont émergé : un temps de travail trop court (un peu plus d'un mois), le regret qu'il y eut assez peu de participants jeunes, mais la qualité relationnelle et d'écoute ainsi que l'authenticité et la franchise des témoignages et échanges ont été soulignées, par exemple : « Ce fut une discussion sans restrictions, sans tabous mais aussi avec respect de chacun et de l'Eglise ». Un seul groupe a connu des difficultés.

Les participants, accompagnés par des animateurs disponibles, ont donc souhaité que leurs travaux soient une contribution au futur Synode mais aussi un moyen d'aider les diocèses à s'impliquer davantage pour soutenir les couples et les familles dans leur diversité.

## La présentation des rapports des groupes

La réalisation de la synthèse des rapports n'est pas une tâche aisée car je n'ai pas assisté aux différentes réunions de travail des groupes et que la consigne - légitime - était de proposer des textes courts et donc peu développés. Des 7 rapports adressés dans leur intégralité à l'évêque, j'ai ici écarté les considérations trop générales ou « hors sujet », afin de privilégier les propositions les plus marquantes, voire parfois originales. Il ne m'appartenait néanmoins pas d'en juger la pertinence ou la possibilité de leur mise en œuvre... La plupart des textes suivants reprend les formulations des rapports.

## Sujet 1 - Comment progresser dans l'éducation affective, relationnelle et sexuelle des jeunes ?

Les mots -clés exprimés à chaque réunion ont été : *accueil, convivialité, rassemblement, participation, témoignage.*

A/ La catéchèse -

Il convient d'encourager et d'accompagner les familles, qui sont les premiers acteurs de l'éducation de leurs enfants.

Une catéchèse à un rythme hebdomadaire est le mode le plus favorable, mais le groupe regrette qu'à de rares exceptions près, l'école ne soit plus en mesure d'assurer cette catéchèse, du fait d'un manque de pratique religieuse de beaucoup d'enseignants...

Il faudrait que dans la paroisse des supports d'enseignement soient mis à la disposition des parents ou grands-parents.

Il faut privilégier la formation des catéchistes et y associer les parents et, plus largement, une catéchèse de la communauté est à envisager avant ou après la messe dominicale...

### **B/ L'accompagnement des adolescents et des jeunes adultes**

Le dialogue ouvert et l'exemple familial sont prépondérants ; il ne faut pas culpabiliser les adolescents et les jeunes adultes face à d'éventuelles dérives.

Après la confirmation, il serait nécessaire que les adolescents continuent de se rencontrer, à l'occasion de projets...

La question est posée de la rencontre des jeunes adultes bien souvent absents de nos paroisses et de l'accueil des arrivants dans la paroisse. Aussi faut-il offrir des lieux de rassemblement sur des sujets majeurs, notamment par des conférences et il ne faut pas oublier les interventions en milieu scolaire, en relation avec les parents.

### **C/ La parole de l'Eglise pour la société**

Après avoir indiqué la nécessité d'une cohérence entre notre mode de vie et notre foi, le groupe insiste pour que l'Eglise suscite des lieux de rencontre avec la société et pour que sa communication soit nouvelle pour être audible...Et les chrétiens doivent écouter l'Eglise directement et non à travers les médias non chrétiens.

## **Sujet 2 - Quels constats faisons-nous et quelles améliorations sont envisageables dans la préparation au mariage ?**

### **A/ Accueillir les futurs mariés**

L'accueil doit se faire sans juger et sans mettre en difficulté : il faut écouter en profondeur et rejoindre les couples dans leurs réalités quotidiennes, il faut rassurer et accueillir avec enthousiasme. Cet accueil est un don qui doit être à la hauteur de l'attente.

### **B/ Eveiller la rencontre à partir de l'expérience personnelle**

Le point de départ doit être le vécu et des passages de l'Evangile doivent y correspondre.

Les futurs mariés doivent être invités à rentrer dans la relation d'Amour que Dieu, à travers son Fils, a noué avec l'humanité. ; ils pourront ainsi prendre conscience du don total du Christ pour eux.

C/ Leur donner l'occasion de rencontrer des témoins authentiques

L'intervention de couples qui ont surmonté des difficultés témoignera du pardon et de la grâce de Dieu. Ces témoins humbles sont en effet qualifiés pour exprimer des paroles évangéliques créant une dynamique de vie. Oui, le mariage est une formidable aventure et Dieu, qui est fidèle, vient renforcer la fragilité des hommes.

D/ Permettre de s'enrichir de la parole des pasteurs

Le prêtre, indique le groupe, se doit d'être présent lors de la préparation et de façon plus générale, il convient de renforcer la proximité avec lui.

E/ Organiser au mieux un temps court de préparation

Au lieu de sessions lourdes et chargées en week-end, il faudrait privilégier une multiplication d'étapes : il faut un cheminement, pour une prise de conscience que l'engagement chrétien est définitif. Il n'est pas souhaité de s'enfermer sur l'équipe de préparation mais aussi d'organiser des soirées à thèmes.

Ne surtout pas négliger l'importance de la préparation de la cérémonie, pour prendre une véritable conscience de l'engagement - « oui » devant Dieu et devant les hommes -

Dans ce temps de préparation, il ne faut pas sombrer dans un « intellectualisme froid », mais mettre en valeur la beauté de l'Evangile et de l'Ecriture.

F/ Donner envie de (ré)intégrer et développer l'Eglise

Il faudra multiplier les occasions de rencontrer l'équipe paroissiale qui saura faire place avec joie aux jeunes mariés, avoir conscience de l'existence d'une véritable communauté.

Il est nécessaire qu'ils sachent que seule l'Eglise peut répondre à leur faim de l'Amour de Dieu et, en conclusion le groupe cite le pape François dans *La joie de l'Evangile* : « ...Jésus veut des évangélistes qui annoncent la Bonne Nouvelle non seulement avec des paroles, mais surtout avec leur vie transfigurée par la présence de Dieu ».

## **Sujet 3 - Comment permettre un meilleur soutien des couples tout au long de la vie conjugale ?**

### **Groupe de Lannion**

A/ Les directions données par les pères synodaux et le pape

Le groupe a d'abord souhaité repérer dans la *Relatio Synodi* et dans les questions posées par le Vatican les points qui lui paraissent les plus importants :

- l'intérêt de couples expérimentés à la disposition de couples plus jeunes
- il est décisif de mettre en relief la primauté de la grâce - comment en témoigner efficacement ? -, afin d'expérimenter que l'Evangile de la famille est une joie qui « remplit le coeur et la vie tout entière »
- il faut avoir une attitude d'accueil et d'accompagnement confiant, sans jamais renoncer aux exigences de l'Evangile

- comment la collaboration avec les associations familiales notamment peut-elle être soutenue par une franche dénonciation des processus culturels, économiques et politiques qui minent la réalité familiale ?
- le pape croit que de nombreux mariages « ne sont pas préparés » et que des mariages « sociaux » « sont nuls », par manque de foi.

B/ Répondre à quelles attentes des couples ? Y a-t-il une attente d'approfondissement de la vie de foi ?

Des couples non mariés attendent d'être reconnus comme tels par l'Eglise et, de façon générale, les couples attendent de l'Eglise une parole forte qu'ils ne trouvent pas toujours dans les paroisses...

Le pape est ensuite cité « En donnant la communion aux personnes divorcées remariées, on ne résout rien...Ce que l'Eglise veut, c'est que tu t'intègres à la vie de l'Eglise »... « Avec sa miséricorde, Dieu pardonne tout et Dieu pardonne toujours ».

C/ Des propositions pour nourrir et aider les couples

Les paroisses ont intérêt à s'appuyer sur la pastorale familiale du diocèse, sur un certain nombre de mouvements et sur les associations familiales catholiques - AFC - pour nourrir les couples spirituellement et humainement ou pour une aide opérationnelle dans le quotidien.

D/ Des propositions pour les relations couples-paroisses

Il faut aller au - devant des couples même sans attente exprimée et de nombreuses occasions peuvent être mises à profit.

Des « parrains » formés (plutôt des couples jeunes) seraient institués dans les paroisses et on pourrait en espérer beaucoup de fruits, d'abord avec les fiancés puis plus tard.

### **Groupe de Tréguier**

La préparation au mariage est un temps très important pour expliquer les exigences et les engagements des futurs époux l'un envers l'autre et envers l'Eglise, parce qu'il y a mariage devant Dieu. Le sacrement lui-même n'est qu'un point de départ...Or la vie en couple connaîtra des difficultés : le soutien est essentiel (un divorce pour deux couples, c'est trop).

Quelles propositions de soutien ?

1 - Une « pastorale paroissiale des couples » consisterait en la désignation de « couples parrains », à savoir des couples solidement enracinés dans la vie paroissiale et sacramentelle, intervenant en relation avec les équipes responsables de la préparation au mariage et au baptême.

2 - Proposer, si nécessaire, une nouvelle catéchèse aux futurs époux ou aux jeunes parents

3 - Le témoignage de couples parrains ou d'autres personnes est très important ; cela pourrait intervenir lors de « journées spéciales couples » ou « spéciales familles »

4 - A la fin de la préparation au mariage il faudrait remettre un livret avec des adresses de couples parrains et de

mouvements de proximité, ces informations pouvant aussi être insérées dans le livret de famille catholique.

5 - Proposer chaque année des retraites couples ou familles (des lieux d'accueil existent)

6 - Invitation par la paroisse à un repas, avec tous les accompagnateurs

7 - Enfin, que la liturgie soit profonde et qu'il y ait plus de temps de silence...Lors des homélies et des temps de prières universelles, le prêtre est invité à se rapprocher de la vie concrète des fidèles.

## **Sujet 4 - Comment mieux entendre et accompagner les couples vivant dans des situations difficiles ou douloureuses ?**

### **Groupe de Lannion**

Le groupe a privilégié le thème des divorcés remariés, considérant que s'il n'est pas le sujet essentiel du Synode, c'est néanmoins lui qui donnera une image de l'Eglise.

Il commence le rapport par une analyse sévère du droit canon, qui semble mettre l'homme dans un carcan et qui donne l'image d'une Eglise dominatrice. Il considère qu'on ne reconnaît pas, dans le cas du remariage de divorcés, que Dieu est amour et que l'amour vient de lui. Priver de la communion les divorcés remariés, qui souffrent du premier échec, c'est leur infliger une double peine.

L'expression « chemin pénitentiel » est blessante, il faut lui préférer celle de « cheminement de réconciliation ».

Le groupe privilégie en effet la démarche première, celle de la miséricorde.

Il évoque le possible arbitraire de certains prêtres et considère que bien des prêtres donnent l'impression que leur seul souhait est que les couples en difficulté reprennent le chemin de l'Eglise dans la normalité...

L'Eglise manque de structures d'accueil et d'écoute, c'est évident. Mais il conviendrait parfois de dire clairement aux fiancés que leur demande de mariage chrétien ne correspond pas au sacrement de l'Eglise qui leur est proposé.

Enfin, les participants font 5 propositions :

- la Miséricorde passant avant une application rigoureuse du droit canon, la communion sacramentelle doit être possible pour tous
- les futurs prêtres doivent être formés à l'accueil miséricordieux et à l'écoute des couples
- pour l'écoute et l'accompagnement des familles, il est nécessaire que davantage de personnes et de groupes soient formés
- proposition, pour le mariage, d'un cheminement de type catéchuménat, avec des étapes : une préparation avec prise en charge, entraide et accompagnement par un petit groupe de couples/une cérémonie de prière et bénédiction « pour la fête », sans échange de consentements/une poursuite de la réflexion pour demander plus tard, si on le souhaite, le sacrement du mariage
- souhait de l'engagement des chrétiens dans la société civile, en tant que citoyens nourris de l'Evangile.

### **Groupe de Tréguier**

Deux points peuvent être d'emblée indiqués

- le groupe s'est attaché à répondre successivement aux cinq questions (35 à 39) proposées par le Synode (page 21 du document du Vatican), ce qui allonge le rapport remis
- et une division est intervenue, d'où un *document bis* pour la question 36 et deux opinions différentes sur la question 38.

Question 35 - Prendre soin des familles blessées

Pour répondre à la souffrance des familles chrétiennes blessées par les divorces et l'avortement, le groupe propose diverses mesures

- annoncer clairement, avec joie, notre message : Jésus sauveur, qui nous aime et nous libère
- soutenir une politique familiale, au plan politique, notamment au niveau des institutions européennes
- ouvrir les bâtiments inoccupés de l'Eglise aux familles nombreuses, monoparentales, aux exclus et chrétiens persécutés
- défendre le repos dominical
- défendre le mariage et l'engagement d'un homme et d'une femme ; dans les églises, avoir une chapelle ou un autel dédiés aux enfants non nés, victimes de l'avortement
- mobilisation dans les paroisses : service d'aide aux foyers monoparentaux, service d'écoute pour les couples en difficulté, journées d'écoute par un prêtre...

Question 36 - Définition de lignes pastorales communes au niveau de l'Eglise particulière

Compte tenu d'un déficit de communication, il appartient aux Pères évêques d'étudier comment progresser dans l'élaboration de lignes pastorales communes, au sein de la CEF. Le rôle d'interface de la COMECE, entre les conférences épiscopales et la Communauté européenne, n'apparaît pas au sujet de la réalité des lois européennes.

*Point de vue exprimé dans le document bis*

Citation du pape Benoît XVI : « Les conférences épiscopales n'ont pas de base théologique, elles ne font pas partie de la structure irréfragable de l'Eglise telle que l'a voulue le Christ : elles n'ont qu'une fonction pratique et concrète. Les conférences épiscopales sont de plus en plus organisées, dotées de structures bureaucratiques souvent lourdes ...le collectif ne remplace donc pas la personnalité de l'évêque qui est le docteur et le maître authentique de la foi pour les croyants confiés à ses soins ».

En Europe, la COMECE, conférence épiscopale avec un « évêque représentatif » de chaque pays de l'union européenne, accompagne l'Europe sur le plan politique, juridique et pastoral. Son rôle est peu connu, une meilleure information sur ses activités et propositions est souhaitable.

Les évêques sont donc les clés de l'information et de la transmission notamment par une pastorale commune.

Question 37 - Rendre plus accessibles les procédures de reconnaissance des cas de nullité

Le groupe indique que le Pape François a récemment confirmé la gratuité des procédures de reconnaissance de nullité.

En vue d'une meilleure information du public - validité du sacrement du mariage, conseil juridique adapté...- le Fonds



Saint-Yves pourrait avoir une mission à remplir.

Question 38 - La pastorale sacramentelle à l'égard des divorcés remariés

## *Opinion 1*

Ce sous-groupe (4 personnes sur 7) cite le pape François. En donnant la communion aux personnes divorcées remariées « on ne résout rien », explique le pape. « Ce que l'Eglise veut, dit-il, c'est que tu t'intègres à la vie de l'Eglise ». Pour ceux qui disent « non, moi je veux communier et c'est tout » la communion n'est qu'une « cocarde », qu'un « titre honorifique », estime le pape.

Les membres du sous-groupe poursuivent. Il faut chercher ensemble les moyens d'accueillir les pécheurs sans approuver le péché. Nous avons tous des tentations et des chutes, mais nous ne mettons pas assez en valeur les merveilles de Dieu dans nos vies. A propos du pardon, Dieu pardonne à condition que la personne soit prête à changer de vie...Amour et vérité sont ordonnés l'un à l'autre.

Au sujet de la communion, les conditions d'accès à l'eucharistie devraient être plus clairement exprimées avant la communion.

Pour conclure, le sous-groupe propose que les paroisses forment à l'écoute et à l'accompagnement spirituel, que les sacrements soient étudiés en profondeur par tous depuis l'enfance, que la liturgie fasse plus de place au mystère et au sacré....

Enfin, il ne faut pas oublier la grandeur et la valeur de la chasteté, qui concerne aussi les divorcés remariés fidèles à leur sacrement de mariage. Toutes les personnes vivant dans le célibat subi ou choisi sont soutenues par l'Eglise et membres de celle-ci à part entière.

## *Opinion 2*

Le second sous-groupe présente un point de vue différent. Tous les jeunes mariés n'acquièrent pas la conviction que le mariage sacramentel est le signe, l'expression du projet d'alliance entre Dieu et les hommes, signe donc du mystère d'unité et d'amour entre le Christ et son Eglise et que la famille est image de la Trinité.

Ils se lancent avec espérance et humilité, et quand la rupture intervient, le nouveau couple qui se forme, s'il est plus solide, plus épanoui, plus aimant que le précédent, n'a t'il pas aussi besoin de la grâce de Dieu ?

Le Père a pardonné au fils prodigue et a donné un grand festin, signes de deux sacrements.

Question 39 - Mariages mixtes et mariages interconfessionnels

Le groupe considère que les normes actuelles ne sont pas claires et sont sujettes à interprétation d'un prêtre à l'autre.

La préparation au mariage devrait être spécifique, claire sur les différences, adaptée et plus longue.

Il propose que dans les paroisses ou dans les zones pastorales l'Eglise facilite la réunion de groupes de paroles entre

couples mixtes afin qu'ils ne soient pas isolés.

Enfin, la situation de l'islam est à prendre au sérieux parce que la femme n'y est pas l'égale de l'homme.

## **Sujet 5 - La vocation et la mission de la famille dans l'Eglise et dans le monde. Vieillesse et fin de vie.**

Ce groupe de réflexion est de petite taille - 2 personnes -, ce qui n'empêche pas le document produit d'être d'une grande densité.

### La vocation de la famille

Se référant à *Gn1, 27-28* et à *Mt19, 5-6*, les auteurs indiquent que, créés à l'image d'un Dieu qui se définit comme *amour*, l'homme et la femme s'unissent dans l'amour. Leur union crée une communauté d'amour dont la fécondité s'épanouit dans l'enfant.

Aussi la vocation de la famille est-elle d'incarner l'amour fécond du Créateur dans la relation interpersonnelle des époux et d'autre part dans le don à l'Eglise et à l'humanité d'enfants amenés à l'âge adulte en personnes responsables.

### La mission de la famille

La mission des familles enracinées dans l'Eglise est bien l'annonce de l'Evangile de la famille, non seulement en paroles mais surtout en actes.

Il s'agit de témoigner du bonheur qui se vit dans une famille enracinée dans l'amour de Dieu.

Mais pourquoi, lorsque l'on s'intéresse à la vocation et la mission de la famille, faire l'impasse sur une période essentielle de la vie, la vieillesse et la fin de vie ? Le Synode de 2014 n'en a pas parlé !

La vieillesse dans les documents de l'Eglise - La place des personnes âgées dans la vie de famille, de l'Eglise et dans le monde.

Après avoir présenté plusieurs documents de référence, l'accent est mis sur le document du Conseil pontifical pour les laïcs, de 1999, et sur le discours du pape François lors d'une rencontre avec les personnes âgées le 28 septembre 2014.

Le pape met l'accent sur trois points :

- partager avec simplicité une sagesse et la même foi
- les maisons de retraite devraient être des « poumons et des sanctuaires d'humanité »
- nous sommes appelés à construire une société accueillante « qui n'a pas à mettre au rebut celui qui est faible dans le corps et dans l'esprit » Le texte de 1999 est convaincant (extraits) : « L'apport des personnes âgées elles-mêmes dans la pastorale est indispensable...elles sont des apôtres irremplaçables...Et l'annonce directe de la parole de Dieu, des personnes âgées aux personnes âgées, et des personnes âgées aux générations de leurs fils et de leurs petits-fils, n'est pas secondaire non plus.

Par la parole et par la prière, mais aussi par les renoncements et les souffrances que comporte l'âge avancé, les

personnes âgées ont toujours été et demeurent d'éloquents témoins et communicateurs de la foi dans les communautés chrétiennes et dans les familles ».

Un certain regard

En retour de leur prière, don pour l'Eglise et pour la société toute entière, les personnes âgées demandent un regard affectueux, particulièrement indispensable en fin de vie.

L'accompagnement de la fin de vie est aussi un sujet à débattre lors du Synode de cette année, insistent les deux auteurs du rapport. Quelle place l'Eglise donne t'elle aux soins palliatifs intégrant la présence aimante de la famille ? C'est la possibilité d'une réponse aux demandes d'euthanasie.

Soins palliatifs

Enfin, un plaidoyer en faveur des soins palliatifs est présenté, avec des exemples de réalisations proches : la Maison Yvonne Aimée à Malestroit, l'hôpital de Guingamp...

La mise en place d'unités de soins palliatifs serait un service d'Eglise...La création d'unités clairement identifiées comme catholiques rassurerait sur le sort des personnes en fin de vie.

La formation du personnel

Enfin, le groupe souhaite que la formation humaine des personnels soit renforcée, tant dans les structures d'accueil des personnes âgées que dans les unités de soins palliatifs. L'Eglise a un rôle de « modèle », notamment auprès des médecins formés dans les Universités catholiques.

Un appel au Synode est ensuite lancé

« Nous invitons l'Eglise à intervenir fermement, en notre nom, auprès de tous les responsables politiques du monde pour qu'ils acceptent de regarder avec courage et lucidité la situation réelle des personnes âgées en général et dépendantes en particulier. Nous demandons la mise en place accessible à tous ceux qui en ont besoin de soins palliatifs. La fin de vie peut devenir une plénitude mais à condition qu'elle soit digne et heureuse. »

## **Conclusion de cette synthèse**

La mise en oeuvre de la consultation voulue par le Vatican et les évêques de France a été tardive dans notre zone pastorale, mais je considère néanmoins que la mobilisation a été bonne et que les travaux sont riches.

On ressent, à la lecture des documents, de fortes convictions chrétiennes et un grand désir que l'Eglise reste présente et active, qu'elle soit moderne et accueillante. On ressent une volonté et une dynamique qui s'expriment pour aider les diocèses à s'impliquer davantage dans le soutien des couples et des familles.

Cette consultation a peut-être suscité un réveil. Monseigneur Carré le disait : « Si tous ceux qui ont participé consacrent désormais du temps, de l'attention aux familles, ce sera le premier résultat concret de ce questionnaire ».

Dans leur majorité, les analyses sont convergentes : les participants souhaitent que l'Eglise manifeste davantage d'attention, de compréhension et de miséricorde aux couples et aux familles en situation éloignée de son enseignement. Sans renier sa parole. Dans le groupe 4 de Tréguier, une divergence de points de vue s'est exprimée sur la question des divorcés remariés mais je n'ai pas lu que les tenants de la miséricorde (à Lannion ou à Tréguier) rejetaient l'indissolubilité du mariage....Ne faut-il pas tenir les deux : la fidélité à la Parole sur l'indissolubilité et la miséricorde, le pardon ? Le débat n'est pas clos...

La remarque suivante peut être faite : les groupes de réflexion attendent beaucoup de l'Eglise, du diocèse, des paroisses, des prêtres, mais la question des moyens mobilisables, tant humains que financiers, est très peu traitée. Il faudrait ..., il est souhaitable que... mais comment fait-on ?

En tout cas je considère que les rapports sont intéressants et utiles, que la dynamique consultative a fonctionné et que l'Eglise locale est bien vivante.

Synthèse réalisée par Jean-François Duyck

Mai 2015